

- Visitbrussels, au 31/12/2012 ;
- Bravvo-Bruxelles Avance/Brussel Vooruit asbl, au 31/12/2012 ;
- Centre Culturel de Bruxelles Nord - Maison de la création asbl, au 31/12/2012 ;
- École de Sports de l'Université Libre de Bruxelles, en abrégé École de Sports de l'U.L.B. asbl, au 31/12/2012 ;
- Festival des Musiques de Bruxelles asbl, au 31/12/2012 ;
- La mission locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville asbl, au 31/12/2012 ;
- Théâtre de Poche asbl, au 30/06/2012.

Questions d'actualité - Actualiteitsvragen

- van de heer Dhondt betreffende « de toepassing van het STOP-principe bij het mobiliteitsbeleid van het College » ;
- de M. François sur « la création d'un Musée de la Bière dans le bâtiment de la Bourse ».

M. Ceux souhaite se joindre à la question de M. Maingain concernant « la maison du Square Marie-Louise ».

Dossiers de M. le Bourgmestre

- Accord de la section.

M. le Président - La parole est à M. Ceux.

M. Ceux - Je souhaiterais intervenir sur le projet Neo, que je ne remets pas en question. Des modifications ont été apportées au marché relatif à l'hôtel de haut standing. En quoi consistent-elles exactement ?

Dans le nouveau projet, Région et Ville s'associent. Le gouvernement régional a-t-il déjà donné son accord pour ledit marché ?

De telles procédures prennent beaucoup de temps. Les exploitants du Village demandent également de pouvoir rester sur leur site. Je souhaiterais que le Collège examine ces demandes et y réponde de manière globale, pas individuellement. Ainsi, tous les interlocuteurs recevraient en même temps une réponse identique.

Mme Nagy. - Qu'advient-il des autres occupants du plateau, dont Brupark ? Je comprends la volonté du Collège de libérer les lieux le plus vite possible, même si je ne partage pas cette méthode, mais l'on sait que les travaux ne débuteront pas avant 4 ou 5 ans. La désertion des activités sur le site signifierait son abandon. Avez-vous la possibilité de fixer un terme précis et définitif aux occupants du site ?

Comment seront compensées les 6.000 à 10.000 places du Parking C, après la décision d'y construire un stade ? Le projet de téléphérique entre le Parking C et le site Neo est-il maintenu ?

L'offre compétitive a été relancée pour Neo 2. Pour quelles raisons précises le Collège a-t-il décidé de relancer la procédure ? En quoi les deux appels diffèrent-ils ? Dans les documents que l'on nous demande d'approuver aujourd'hui, pouvez-vous me confirmer l'absence de tout engagement qui forcerait les pouvoirs publics, les citoyens et les contribuables à compenser, *in fine*, d'éventuels mauvais résultats financiers sur le site de Neo ? Nous ne voulons pas signer de chèque en blanc qui forcerait les pouvoirs publics à délier les cordons de la bourse si l'hôtel, par exemple, venait à enregistrer de mauvais résultats !

Je souhaiterais des précisions quant aux implications qu'aurait une exploitation du centre de congrès et/ou de l'hôtel par la Ville ou par l'adjudicataire.

M. le Président. - Pourquoi ces questions n'ont-elles pas été posées en section ?

Mme Nagy. - Je ne suis pas membre de la section du Bourgmestre et la question que je pose mérite un débat public. Je souhaiterais recevoir la garantie de ce qu'il n'est pas demandé au Conseil communal de signer un chèque en blanc.

De Voorzitter.- De heer Van den Driessche zou, naast zijn vraag over het taalgebruik, ook een vraag over Neo willen stellen.

De heer Van den Driessche.- Inderdaad, mijnheer de voorzitter, maar mijn vraag staat los van de concessieproblematiek. Ze heeft veeleer betrekking op Océade en Mini-Europa. Maar ik wil ze nu ook formuleren.

De Voorzitter.- U kunt ze nu stellen. We zullen er eveneens op antwoorden.

De heer Van den Driessche.- Mijnheer de voorzitter, ik hoop uiteraard dat er een afdoend antwoord zal worden gegeven op alle vragen die hier worden samengebundeld.

Via de pers heb ik vernomen dat Mini-Europa en Océade nog twee jaar langer open kunnen blijven. Dat is zeker goed nieuws voor alle betrokkenen, onder anderen de gezinnen met kinderen, de dagjes- en buitenlandse toeristen, de werknemers van beide attractieparken en zeker ook voor de financiën van deze stad. Ik kan dat dus alleen maar toejuichen.

Toch heb ik daar vragen bij. Nog niet zo lang geleden heeft de burgemeester tijdens een gemeenteraadszitting aangegeven dat een verlenging niet mogelijk was in het kader van de regelgeving van de openbare aanbestedingen.

Wat is er sindsdien veranderd ? Waarom is die verlenging nu toch mogelijk?

Waarom wordt de verlenging niet meteen uitgebreid tot vier jaar omdat er voordien toch niet gebouwd zal worden in het kader van het Neo-project?

Beter nog, waarom geen verlenging van onbeperkt duur met de mogelijkheid van een bepaalde opzegperiode, bijvoorbeeld van zes maanden?

Hoe ver staan de onderhandelingen met *The Village* voor een verlengde uitbating en zal er een permanente dialoog zijn met al deze partijen over de verdere samenwerking betreffende de omgevingsfactoren. Ik denk bijvoorbeeld aan parkeerregels.

De voorzitter.- Het woord is aan mevrouw Debaets.

Mevrouw Debaets.- Mijnheer de voorzitter, ik wens een kleine technische vraag te stellen in verband met Neo.

Er wordt een oproep uitgeschreven voor de bouw van een hotel, maar nog niet zo lang geleden verklaarde de burgemeester terecht dat er een moratorium is voor nieuwe hotels in Brussel. Er is met andere woorden een stop op het aantal hotelbedden.

Ik begrijp dus niet hoe dat te rijmen valt met de oproep om een nieuw hotel te bouwen.

M. le Président. - La parole est à M. Fassi-Fihri.

M. Fassi-Fihri. - Je souhaiterais intervenir sur le point 85. Le véhicule financier annoncé prévoit un apport de 150 millions €, à part égale pour la Région et pour la Ville. Le fait que la Région monte à hauteur de 50 % dans le véhicule financier entraîne-t-il un partage de la prise de décision, ou la Ville, propriétaire, reste-t-elle le décideur, en partenariat avec la Région ? Il est bon que la Région s'implique dans le projet, mais cela n'était pas prévu initialement.

M. Close, échevin.- Je commencerai par les questions relatives au marché. Il s'agissait d'un marché « Design & Build » à savoir l'architecture et la construction d'un centre qui devait nous être remis « clé sur porte », et nous devions exploiter le centre de congrès. Je vous rassure, jamais la Ville n'exploitera un hôtel ! Par contre, je souhaite qu'elle gère le centre de conventions. Je ne peux pas vous dire s'il coûtera à la Ville, mais il se peut qu'un jour, nous ayons à lui octroyer des subsides de fonctionnement.

Nous sommes passés à un marché DBFM (Design, Build, Finance, Maintain) en ajoutant un volet financier et de maintenance. Pour le projet Neo 1, nous avons reçu des réponses des meilleurs bureaux d'études ; pour Neo 2, par contre, nous avons été déçus, puisque nous n'avons reçu que deux offres. Nous avons donc décidé de

relancer la procédure en ajoutant le volet financier. Ce faisant, les constructeurs pourront recourir à un acteur institutionnel (fonds de pension, assureur, banque) pour financer le projet, dont la construction d'un hôtel.

Mme Debaets, il n'existe pas de moratoire hôtelier en Région bruxelloise.

De Voorzitter.- Het woord is aan mevrouw Debaets.

Mevrouw Debaets.- Mijnheer de voorzitter, ik vermoedde dat ook, maar herinnert u zich de vraag over de jeugdherberg? Daar heeft de burgemeester heel duidelijk op geantwoord dat die uitbreiding niet mogelijk was door het bestaande moratorium.

De heer Close, schepen.- Dat is niet hetzelfde, mevrouw Debaets. Dit is helemaal iets anders.

Mevrouw Debaets.- Dat was toch de argumentatie van de burgemeester.

M. Close, échevin.- Une auberge de jeunesse n'est pas un hôtel.

En Région bruxelloise, près de 1.000 chambres sont construites par an. L'exploitation d'un hôtel est complexe, or nous estimons indispensable que le plateau du Heysel offre ce genre de service. Donc, le DBFM permet le financement de cet hôtel et ce ne sont pas les pouvoirs publics qui s'en chargeront.

Le SPV (special purpose vehicle) est élaboré selon une clé de répartition 50/50 entre Ville et Région. S'agissant d'une coopérative, trois partenaires étaient nécessaires : d'une part, le Parc des Expositions et la Ville (50 %) et de l'autre, la Région (50 %). Je trouve cette formule intéressante, car elle permet d'associer la Ville et la Région dans une même opération. La Région a débloqué 165 millions ; la Ville apportera le montant résultant de Neo 1 dans ledit SPV pour construire Neo 2. La Ville reste propriétaire des terrains et injecte de l'argent via le bail emphytéotique. Il est donc normal qu'elle soit associée aux décisions relatives à Neo 2. Le marché conjoint est un acte symbolique, puisque la décision sera prise au Conseil communal. Au final, c'est donc la Ville qui attribuera le marché pour Neo 2, cela au travers d'un groupe de travail auquel participera la Région.

Le gouvernement régional a pris une décision sur l'implantation du futur stade. Je souhaite être loyal à ce gouvernement, mais il est évident que le nombre de places de parking initialement prévu sera respecté.

M. Ceux. - Dans le texte qui nous est soumis, il est dit que la Ville et la Région bruxelloise lancent l'appel d'offres, en référence à la loi du 15 juin 2006. Or, dans votre réponse, il apparaît que la Ville seule lance l'appel.

M. Close, échevin. - En réalité, le gouvernement bruxellois a donné mandat à la Ville pour le lancement de l'appel d'offres. Le SPV comprend la construction du centre de congrès et d'autres aménagements tels que le tunnel d'accès et les éléments de mobilité.

(M. Maingain se joint au débat)

Question de M. Maingain concernant « l'annonce de la prolongation de Mini-Europe et Océade sur le plateau du Heysel »

M. Maingain. - Il y a quelques jours, le ministre-président régional a annoncé la possibilité offerte à l'exploitant d'Océade et de Mini-Europe de prolonger leurs activités jusqu'au 31 décembre 2015.

Pourquoi, jusqu'à présent, la Ville a-t-elle soutenu que la concession ne pouvait être maintenue au-delà de la fin août de cette année ? C'est cette annonce qui a entraîné le lancement de la procédure Renault et plongé des dizaines de familles dans l'incertitude sociale !

Vu les modifications importantes et les possibilités prévues dans le cadre du nouveau stade national, pourquoi Océade et Mini-Europe ne pourraient-ils pas aussi bénéficier d'un changement dans les plans du projet Neo, à savoir le maintien de leur activité jusqu'en 2019, voire leur intégration pure et simple au projet définitif du plateau du Heysel ce qui permettrait leur pérennisation ?

L'administrateur délégué de Mini-Europe et Océade a regretté le manque de

concertation avec les autorités de la Ville. Quels ont été les contacts pris avec la direction des deux infrastructures dans le cadre de cette annonce ?

De heer Close, schepen.- Ingevolge de besprekingen die op initiatief van de stad Brussel gevoerd zijn met de drie kandidaat-consortia voor de overheidsopdracht met betrekking tot de bouw van nieuwe infrastructuur op de Heizel - winkels, woningen en vrijetijdsaanbod - konden de stad Brussel en de directies van Mini-Europa en Océade het voorstel formuleren om hun concessie voor een beperkte periode te verlengen.

Momenteel loopt er een overheidsopdracht voor de herinrichting van de Heizelvlakte. Nadat de drie in de running zijnde kandidaten op 15 april jongstleden in het kader van een concurrentiedialoog voor de eerste keer concrete voorstellen hadden ingediend, verkreeg de stad Brussel de instemming van de operatoren om Mini-Europa en Océade een ultieme verlenging toe te kennen.

Het is immers absoluut noodzakelijk dat de drie consortia die met elkaar concurreren voor de heraanleg van de Heizelwijk allemaal akkoord gaan met een verlenging van de concessies van Mini-Europa en Océade. De overheidsopdracht bepaalt trouwens dat de terreinen van beide gunningen van de opdracht in het voorjaar van 2014 in erfpacht gegeven worden.

De opdracht zal binnen het jaar worden toegewezen. Op dat ogenblik zal bekend zijn welk project de wedstrijd gewonnen heeft en zullen de verschillende ontspanningsfuncties voor de nieuwe wijk op de Heizel bekend worden gemaakt. De verlenging biedt de partijen de mogelijkheid om in alle sereniteit te onderhandelen over een eventuele samenwerking en biedt tegelijkertijd de waarborg dat de aangewezen kandidaat volledig kan beschikken over de site, mochten ze opteren voor een ander voorstel op het vlak van openluchtrecreatie.

De onderhandelingen met de verschillende partijen over de duur en de modaliteit van de verlenging, ook voor *The Village*, lopen nog. Ik zou binnenkort geïnformeerd moeten zijn over de finale outcome.

Donc, nous sommes en cours de négociation. Nous reviendrons très prochainement devant vous avec un calendrier et les termes de l'accord.

M. le Président - La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy - Il nous est demandé de voter sur le plus grand projet que la majorité ait à gérer...

M. le Président - C'est la raison pour laquelle j'aurais préféré que ces questions aient été posées en section.

Mme Nagy - Il m'arrive de participer à des sections auxquelles les échevins ne sont même pas présents ! Le projet Neo engagera l'action du Collège pour de longues années. La séance du Conseil communal débute avec une demi-heure de retard et vous me pressez sur un dossier d'une telle importance !

Le SPV associera bien la Ville et la Région ?

M. Close, échevin.- Oui, la Ville et le Parc des Expositions participeront à hauteur de 50 %, comme la Région.

Mme Nagy - Le centre de conventions sera financé par le projet Neo 1. J'espère qu'il s'agit d'un engagement ferme, car tout le projet repose sur ce montage.

M. Close, échevin.- Dans le cadre d'un DBFM, les constructeurs s'adjoignent un partenaire financier pour couvrir leur opération. Cela ne change rien pour la Ville.

Mme Nagy - Nous ouvrons ainsi la porte à des investisseurs peu scrupuleux. Initialement, il était prévu que le centre commercial finance le centre de congrès.

M. Close, échevin.- Cela reste le cas.

Mme Nagy - À la page 4, les formules de participation, juridiques et financières, sont laissées en blanc. Nous ignorons donc la formule de financement que nous sommes appelés à voter. Disposez-vous d'un document plus complet ?

M. Ceux. - Je remercie l'échevin pour ses réponses très précises. Je note la possibilité offerte à tous les acteurs actuellement présents sur le plateau du Heysel d'y rester jusqu'au début des travaux, soit pendant 4 ou 5 ans encore.

M. Close, échevin. - Ce n'est pas ce que j'ai dit !

Madame Nagy, nous sommes dans un dialogue compétitif. Les consortiums qui répondront au marché DBFM devront proposer des modèles. Nous discuterons les différentes options. La quasi-totalité des partis seront représentés dans le comité chargé d'élaborer le projet, cela par le biais du SPV. Le Conseil communal devra trancher en dernier recours. Les champs laissés ouverts sont propres au dialogue compétitif. Nous choisirons l'option la plus intéressante. Nous souhaitons que l'exploitation du centre de congrès soit « self supporting », comme l'est celle de Brussels-Expo. Toutefois, d'autres expériences en Europe ont montré que souvent, une chambre de commerce, un pouvoir public, un conseil régional ou autre appuient ces centres de congrès.

Mevrouw Debaets. - Mijnheer de voorzitter, ik wil gewoon een oproep doen om toch een beetje intellectuele eerlijkheid aan de dag te leggen. Ik heb opgezocht wat de schepen in deze gemeenteraad verklaard heeft in antwoord op de vraag over het negatieve advies voor de uitbreiding van jeugdherberg Bruegel. Hij heeft toen namelijk geantwoord dat die uitbreiding niet mogelijk was omdat bestaande hotels niet met meer dan 20% oppervlakte mochten uitbreiden. Ik heb daarop geantwoord dat een jeugdherberg helemaal geen hotel is.

Ik heb niets tegen het hotel dat er zal komen, maar ik vraag toch een beetje continuïteit en logica in de argumentaties van het College.

Dossiers de M. l'échevin Courtois

- Accord de la section.